

Février 2024

A LA UNE !

Le Baromètre de suivi qualitatif de la pauvreté et de l'exclusion sociale du CNLE

Synthèse des résultats Troisième vague d'interrogation - Été 2023



Le CNLE publie la [synthèse de la 3^{ème} vague de son baromètre](#) de suivi qualitatif de la pauvreté et l'exclusion sociale (BaPE) couvrant la période juillet-octobre 2023 et les premiers résultats de la 4^{ème} vague (hiver 2023-2024).

Cet instrument de vigilance sociale identifie de nouvelles difficultés rencontrées par les publics accompagnés par un réseau diversifié d'acteurs de terrain. Il a également pour objectif de saisir les phénomènes et difficultés émergents de la vie quotidienne et sociale. Des grandes tendances se dégagent des remontées de terrain, avec le sentiment d'**absence de solution** pour une partie grandissante des publics, du fait d'une inadaptation des réponses de droit commun à diverses problématiques émergentes. **Les conséquences de l'inflation s'étendent à une plus large population** allant des personnes précarisées (bénéficiaires de minima sociaux, personnes sans emploi) ou en situation instable (contrats temporaires) à celles disposant de ressources modestes (faibles retraites, rémunérations peu supérieures au SMIC, agriculteurs ...). Les difficultés liées **au logement et à la santé** persistent, ainsi que les complications pour **accéder aux droits** qui restent un problème central, d'une vague à l'autre du BaPE. Les acteurs sont par ailleurs nombreux à souligner une **précarisation de leurs publics**.

ÉTUDES, RAPPORTS, ANALYSES, NOTES...

LOGEMENT



[29e rapport sur l'état du mal-logement en France 2024](#)

La crise se reflète dans les données chiffrées du 29e [rapport](#) sur le mal-logement en France de la Fondation Abbé-Pierre, présenté par son délégué général, Christophe Robert. Le zoom est fait cette année sur l'habitat indigne qui touche à la fois les propriétaires de copropriétés dégradées et les locataires qui peinent à trouver les aides et les moyens de s'en sortir.

Fondation Abbé-Pierre. Rapport.



[Les attributions de logements sociaux de nouveau à la baisse en 2022](#)

Selon les chiffres de l'Agence nationale de contrôle du logement social (Ancols), les attributions de logements sociaux en France, après un rattrapage post-Covid en 2021, sont reparties sur leur tendance à la baisse en 2022. Les ménages prioritaires au titre du Dalo pour entrer dans un logement de ce type sont, en revanche, en hausse.

Ancols. Étude.

► [Télécharger le tableau de bord](#)

PAUVRETÉ



[Avis du CNLE sur les effets de la loi « immigration » en matière de lutte contre la pauvreté](#)

Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) s'alarme des effets de la nouvelle loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » en matière de lutte contre la pauvreté qui a été adoptée par [le Parlement le 19 décembre 2023](#).

Télécharger l' Avis du CNLE



[Le pouvoir d'achat des familles face au choc d'inflation](#)

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) a adopté en décembre 2023 un rapport sur le pouvoir d'achat des familles face au choc d'inflation. Depuis 2021, la France connaît un contexte inflationniste inédit. Ce [rapport](#) met l'accent sur l'exposition des familles à l'inflation et émet des propositions pour soutenir leur pouvoir d'achat.

HCFEA. Rapport.



[Lancement de MaPrimeAdapt](#)

Une nouvelle aide unique pour l'adaptation des logements est lancée dès le 1^{er} janvier 2024. Elle permet aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie de financer des travaux pour adapter leur logement et ainsi favoriser leur maintien et leur confort à domicile.

Ministre des Solidarités. Ce qui change le 1^{er} Janvier.

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



[Évolution de l'usage du chèque énergie](#)

À partir du 1^{er} janvier 2023, le chèque énergie devient utilisable pour régler les charges de chauffage collectif en logement social. Ce chèque, dont le montant varie entre 48 € et 277 € est adressé automatiquement par courrier aux 20 % de ménages les plus modestes, au printemps de chaque année. Ministre des Solidarités. Ce qui change le 1^{er} Janvier.

MINIMA SOCIAUX



[Un bénéficiaire du RSA sur cinq reste les dix années suivantes dans la prestation](#)

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie une nouvelle étude qui suit le devenir sur dix ans des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). Elle analyse les trajectoires dans la prestation mais aussi dans l'emploi.

Aurélien Boyer. DREES. Études et résultats n° 1287.



[Notification du montant net social](#)

Le montant net social correspond au montant des ressources à déclarer pour avoir accès au revenu de solidarité active (RSA) et à la prime d'activité. Il figurera sur tous les bulletins de paie et apparaîtra progressivement sur les relevés de décompte des prestations sociales. Cette information doit obligatoirement être utilisée par les allocataires, à partir des revenus de janvier 2024 et déclarés en février 2024.

Ministre des Solidarités. Ce qui change le 1^{er} Janvier.



[Revalorisation de l'allocation veuvage](#)

[L'allocation veuvage](#) est revalorisée de 5,3 %. Le montant maximal de cette allocation est porté à 697,82 € mensuels et le plafond de ressources trimestriel à 2 616,825 €.

Ministre des Solidarités. Ce qui change le 1^{er} Janvier.



[Sécurité sociale](#)

La valeur mensuelle du plafond de la sécurité sociale augmente de 5,4 % et s'établit à 3 864 € en valeur mensuelle et à 46 368 € en valeur annuelle. Ce plafond constitue la limite au-delà de laquelle les rémunérations ne sont plus prises en compte pour le calcul de certaines cotisations ni dans la base de calcul de certaines prestations.

Ministre des Solidarités. Ce qui change le 1^{er} Janvier.

CONDITIONS DE VIE



[Les comportements budgétaires des ménages en période d'inflation](#)

Pour comprendre comment les ménages parviennent à limiter les incidents bancaires, qu'ils soient de paiement ou de crédit, l'Observatoire de l'inclusion bancaire (OIB) a confié une [étude](#) au Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), avec une attention particulière aux comportements des 30% des ménages ayant les revenus les plus modestes. Sandra Hoibian. Arnaud Wolff. Crédoc. Étude.

SOLIDARITÉ



[Les enfants et petits-enfants, principaux bénéficiaires de la solidarité financière entre ménages](#)

En 2017, la moitié des ménages ont apporté une aide financière à un autre ménage. Ces aides entre ménages sont dispensées au sein des familles (93 % des transferts monétaires). Les retraités, ainsi que les actifs de 50 à 64 ans, déclarent verser plus d'aide qu'ils n'en reçoivent, et opèrent donc une redistribution vers les autres catégories de ménages. Les ménages modestes reçoivent le plus d'aide de leur entourage, en particulier les étudiants et les jeunes actifs.

Simon Moreau. Insee. Insee Focus n° 319.

INÉGALITE DES CHANCES



[De Sciences Po à l'ENA, la voie étroite vers les sommets de la fonction publique. L'effet croisé du genre et de l'origine sociale](#)

Cet article analyse les processus de sélection au concours de l'ENA des élèves de Sciences Po. Ces résultats montrent que le manque de diversité dans la très haute fonction publique ne peut se comprendre qu'en prenant en compte l'effet croisé du genre et de l'origine sociale. Il ressort de cette analyse que des épreuves anonymes ne constituent pas une condition suffisante pour garantir l'égalité des chances.

M. Parodi. H. Périvier. F. Larat. OFCE. Sciences Po Paris. Working Paper n° 14. Article.

INÉGALITES DE GENRE



[Le décrochage des filles en mathématiques dès le CP : une dynamique diffuse dans la société](#)

L'Institut des politiques publiques (IPP) publie une nouvelle [étude](#) sur la question des inégalités de genre dans les matières, filières et métiers à caractère scientifique. Cette note s'intéresse au décrochage des filles en mathématiques dès le CP. Dans cette étude, les auteurs observent que ce décrochage se produit sur l'ensemble du territoire, dans tous les types d'écoles et dans tous les milieux familiaux.

Thomas Breda. Joyce Sultan Parraud. Lola Touitou. IPP. Note n° 101.

JEUNESSE, ÉDUCATION, SCOLARITÉ ET FORMATION



[PISA 2022 : où en est la France?](#)

Selon les résultats de la vague 2022 [de l'enquête de l'OCDE](#) sur les compétences scolaires des enfants de 15 ans, le niveau a plus baissé en France que dans la moyenne de l'OCDE. Dans le classement des pays, la France demeure à un niveau très bas au regard de son niveau économique. Elle occupe la 26^e place en mathématiques ; la 28^e place en compréhension de l'écrit, en dessous de la moyenne de l'OCDE, derrière la Pologne, la République tchèque, l'Italie et le Portugal; et la 26^e place en sciences.

Olivier Galland. Revue Telos. Analyse.

SANTÉ



[Grande Précarité et troubles psychiques](#)

Les personnes en situation de grande précarité présentant des troubles psychiques cumulent les difficultés et rencontrent de multiples obstacles pour accéder aux soins et aux dispositifs sociaux qui existent au niveau local et national. La Haute Autorité de santé (HAS) met à disposition des professionnels des secteurs du sanitaire, social et médico-social, [des recommandations de bonnes pratiques](#) qui proposent des repères et une démarche commune afin d'améliorer les soins et l'accompagnement des personnes concernées.

[Accéder à la recommandation](#)

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



[Les politiques publiques du handicap. Faire face à la persistance des stéréotypes, préjugés et discriminations](#)

Dans ce [rapport](#) sur le handicap en France, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) propose un résumé de l'enquête sociologique, puis une analyse des politiques publiques du handicap et enfin un décryptage des préjugés et idées impactant les droits fondamentaux des personnes handicapées.

CNCDH. Rapport.



[Revalorisation des pensions d'invalidité](#)

Après une précédente revalorisation de 0,8 % en janvier 2023, le montant minimum des pensions d'invalidité bénéficie d'une nouvelle revalorisation de 5,3 %, passant ainsi de 311,56 € en 2023 à 328,07 € en 2024.

Ministre des Solidarités. Ce qui change le 1^{er} Janvier.



[Le handicap : une discrimination qui a de l'avenir](#)

Les Cahiers de la lutte contre les discriminations (LCD) propose un regard croisé autour des handicaps invisibles et des discriminations et violences subies par celles et ceux qui en sont les porteurs. Anastasia Meidani offre une somme de textes au panorama large afin de restituer des expériences souvent silencieuses.

Anastasia Meidani. Les Cahiers de la LCD n°17. Revue.

AIDANTS



[Revalorisation de l'allocation journalière de proche aidant \(AJPA\) et de l'allocation journalière de présence parentale \(AJPP\)](#)

Leurs montants passent, au 1^{er} janvier 2024, de 62,44 € à 64,54 €.

Ministre des Solidarités. Ce qui change le 1^{er} Janvier.

PERSONNES AGÉES



[Les heures de lien social : lutter contre l'isolement des personnes âgées](#)

Les heures de lien social proposent un accompagnement pour les personnes âgées bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile pour lutter contre leur isolement et favoriser la détection de fragilités. Annoncé lors du lancement de la [Stratégie Bien Vieillir](#), ce dispositif permet également d'améliorer les conditions de travail des professionnels et de valoriser leur rôle.

Ministre des Solidarités. Ce qui change le 1^{er} Janvier.



Revalorisation des pensions d'assurance vieillesse

Les pensions de retraite de droit propre et de droit dérivé des régimes de base et du régime complémentaire des indépendants, ainsi que leurs majorations sont revalorisées de 5,3 %. Le minimum de la pension de réversion, également revalorisé de 5,3 %, est porté à 324,79 € par mois .
Ministre des Solidarités. Ce qui change le 1^{er} Janvier.



Revalorisation de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

L'ASPA (anciennement minimum vieillesse) est portée à 1 012,02 € par mois pour les personnes seules, soit + 50,94 € par rapport à janvier 2023 et à 1 571,16 € par mois pour les couples, soit + 79,08 € par rapport à janvier 2023.
Ministre des Solidarités. Ce qui change le 1^{er} Janvier.

DIMENSION TERRITORIALE

Outre-mer



Revalorisation de l'aide de la branche Famille de la restauration scolaire en Outre-mer

Les montants des plafonds de ressources des prestations familiales applicables en métropole, dans les DROM, à Mayotte, à Saint-Martin, à Saint-Barthélemy et à Saint-Pierre-et-Miquelon sont revalorisés de 5,3 %.
Ministre des Solidarités. Ce qui change le 1^{er} Janvier.



Vie chère en Outre-mer : la démonstration d'une promesse égalitaire et républicaine non tenue

Si la situation socioéconomique est tendue pour les ménages en raison de l'inflation, les territoires d'Outre-mer sont d'autant plus touchés par la cherté des produits du quotidien. Comment enrayer ce phénomène ? L'auteur propose de s'inspirer du système de sécurité sociale alimentaire.
Jeanne Belanyi. Fondation Jean-Jaurès. Note.

Mayotte



Déploiement de la complémentaire santé solidaire

La complémentaire santé solidaire (CSS) entre en vigueur à Mayotte. Pour une personne seule : 901 € pour la CSS, sans participation financière et 1 217 € pour la CSS avec participation financière. Le panier de soins accordé permet aux assurés mahorais d'avoir accès à une prise en charge plus complète, 100 % santé pour le dentaire, l'audiologie et les lunettes, mais aussi tiers payant obligatoire.
Ministre des Solidarités. Annonces du 1^{er} Janvier.

Saint-Pierre-et-Miquelon



Extension de certaines prestations

Différentes prestations qui n'étaient pas encore applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon sont étendues : le complément familial majoré, l'allocation journalière de présence parentale (AJPP), l'allocation journalière du proche aidant (AJPA), l'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie.
Ministre des Solidarités. Annonces du 1^{er} Janvier.

Paris



[Évolution des quartiers de la politique de la ville à Paris - Contrat de ville 2015-2023](#)

Cette [étude](#) de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) montre que dans l'ensemble des quartiers prioritaires, certains écarts sociaux entre la population des quartiers et celle de Paris se réduisent sur la période entre 2013 et 2019. Certains d'entre eux voient leur situation se rapprocher des moyennes parisiennes, d'autres voient à l'inverse les écarts sociaux se creuser avec le reste du territoire.

Emilie Moreau. Marina Ribeiro. AUR. Étude.

DIMENSION INTERNATIONALE

Europe



[La protection sociale en France et en Europe en 2022 - Résultats des comptes de la protection sociale - Édition 2023](#)

Seulement 11 mois après la fin de l'année civile, ce Panorama de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) retrace les principaux résultats des comptes de la protection sociale pour l'année 2022, pour la France et pour 24 pays européens. Ce Panorama retrace l'évolution de mesures de politiques sociales en France et en Europe

C. Dherbécourt, M. Didier. G. Lefebvre. DREES. Panoramas de la DREES.

Suède



[Incapable d'endiguer la pauvreté, la Suède cible les étrangers](#)

Le modèle social suédois bat de l'aile. Les réformes structurelles menées depuis trente ans ont fait exploser les inégalités. Perçue par ses voisins européens comme un modèle sur le plan social, la Suède n'arrive plus à lutter contre la pauvreté. En trente ans, celle-ci s'est installée, passant de 7,3 % en 1991 à 14,7 % en 2021. Eva Moysan. Alternatives Economiques. Revue.

Belgique



[Les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie sur deux décennies.](#)

Dans le [rapport](#) de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), l'indice de situation sociale de la Wallonie (ISS) dresse le bilan du progrès social de la Wallonie par habitant sur une période de dix-neuf années. L'examen de l'ISS montre que l'amélioration des conditions de vie de la population est allée de pair avec une augmentation des inégalités sociales. Anne Deprez. Isabelle Reginster. Christine Ruyters. Iweeps. Rapport de recherche n° 57.

► [Ecouter le podcast](#)

ACTUALITÉ

Ministères sociaux



Photo compte twitter de Catherine Vautrin

[Catherine Vautrin nommée ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités](#)

Catherine Vautrin nommée ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités succède à **Olivier Dussopt**, auparavant ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, **Agnès Firmin Le Bodo**, ministre de la Santé et de la Prévention, et **Aurore Bergé**, ministre des Solidarités et des Familles.

Le Premier Ministre **Gabriel Attal** a formé la suite de son gouvernement après les nominations du 11 janvier 2024.

[Décret du 8 février 2024 relatif à la composition du Gouvernement les nominations pour les ministères sociaux](#)

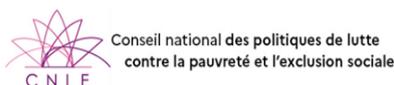
[Voir la composition du gouvernement](#)

AGENDA DU CNLE

Calendrier prévisionnel des réunions du CNLE en 2024

Réunions en assemblée plénière du CNLE	Réunions du Comité scientifique
<ul style="list-style-type: none">▪ Jeudi 07 mars - 14h à 17h▪ Jeudi 13 juin - 14h à 17h▪ Jeudi 26 septembre – 14h à 17h▪ Jeudi 05 décembre – 09h30 à 12h30	<ul style="list-style-type: none">▪ Mercredi 24 janvier - 14h à 17h▪ Jeudi 21 mars - 14h à 17h▪ Jeudi 16 mai - 14h à 17h▪ Jeudi 04 juillet - 14h à 17h▪ Jeudi 19 septembre - 14h à 17h▪ Jeudi 28 novembre - 14h à 17h

A propos du CNLE



Placé auprès du Premier ministre, [le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale \(CNLE\)](#) est une **instance représentative** des principaux décideurs et acteurs, institutionnels ou associatifs, impliqués dans la mise en œuvre des **politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**.

Le **Conseil du CNLE** est composé de **64 membres** répartis en cinq collèges : le collège des élus et représentants de l'action sociale territoriale (1 sénateur, 1 député, 1 représentant de l'AMF, 2 représentants de ADF, 1 représentant de ARF, Uncass, France Urbaine) , le collège des associations de lutte contre l'exclusion (FAS, ATD Quart Monde, Emmaus, Unicef, MNCP, secours catholique, petits frères des pauvres, , le collège des partenaires sociaux, le collège des personnes qualifiées, et le collège des personnes en situation de précarité ou de pauvreté dites personnes concernées qui représentent 50 % du Conseil..

Le **Comité scientifique** est composé d'une **quarantaine de membres** : universitaires, chercheurs, représentants de la statistique publique, des administrations concernées, de diverses institutions et de la participation de représentants des cinq collèges du CNLE.).

Le **Secrétariat général** est assuré par la Direction générale de la cohésion sociale (**DGCS**). Il assure le fonctionnement et la coordination des travaux du CNLE. À ce titre, il prépare les réunions et y participe, propose un accompagnement méthodologique, organise des groupes de travail et assiste les membres pour les questions relatives à leur mandat. Il assiste la présidence du CNLE dans sa mission et assure une fonction de veille, sur les champs concernant ses compétences.

La newsletter du CNLE

La [Newsletter du CNLE](#) constitue un outil de communication à l'attention des membres du CNLE, des acteurs publics, privés et associatifs, des chercheurs et des institutionnels qui permet à chacun d'être informé sur l'actualité du CNLE et de prendre connaissance d'études, rapports, publications et communiqués de presse qui concernent le champ de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Cette publication est aussi, pour les membres du CNLE un moyen de faire connaître leurs travaux. Si vous souhaitez nous signaler la parution d'études et de rapports sur les sujets abordés au CNLE n'hésitez pas à nous les transmettre pour qu'ils soient partagées par tous. N'hésitez pas également à nous faire part de vos commentaires et suggestions.

Les travaux et études qui n'ont pas été recensés par le CNLE, ainsi que les demandes d'abonnement à nos publications, peuvent être transmis par courriel à la boîte fonctionnelle du Secrétariat général à l'adresse suivante :

dgcs-secr-cnle@social.gouv.fr

Suivre l'actualité du #cnle sur :

- son site Internet : [CNLE](#)
- Son [espace](#) internet
- Twitter | [@ConseilPauvrete](#)
- LinkedIn | [CNLE](#) (Conseil national - Lutte contre la pauvreté)